



Modalités d'inscription 2018

Conformément à l'arrêté du 20 février 2003, relatif au suivi sanitaire des mineurs mentionnés à l'arrêté L.227-4 du code de l'action sociale et des familles, chaque dossier d'inscription devra obligatoirement être composé des pièces suivantes :

Pièces obligatoires

- Règlement intérieur, daté et signé, (2 exemplaires)
- Copie de la carte et de l'attestation de couverture sociale du parent qui assure l'enfant (en cours de validité),
- Certificat médical,
- Pour les allocataires CAF ou MSA (Gironde) : justificatif avec le numéro sur lequel apparaît l'enfant,
- Fiche de calcul de votre quotient familial et avis d'imposition sur le revenu 2016,

Pièces à remettre sous enveloppe cachetée à l'attention de la Directrice, Mme Nataly Bissirieux, au secrétariat des Clapotis.

- Fiche de renseignements 2018 complétée,
- Copie des pages du carnet de santé relatives aux vaccinations obligatoires,

Seuls les dossiers complets seront acceptés. L'inscription ne sera définitive qu'après vérification (délai de 48h, jours ouvrables)

Pour le Président
Le Vice-Président



Claude MARTIN

« Les Clapotis »

Accueil de loisirs 3/6 ans

6, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 33780 Soulac sur Mer

Tél : 05.56.41.31.47 Portable : 06.37.73.80.38

Courriel : n.bissirieux@mairie-soulac.fr